

## **Association ou cartel ?**

### **Sur la voie d'une économie de l'entente**

Du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2015 eut lieu, à la Maison Rudolf Steiner de Francfort-sur-le-Main, un séminaire — de « l'Institut pour les questions sociales du présent » de Stuttgart de « l'Institut pour une organisation conforme à l'époque de l'économie et du social » et de la branche Goethe de la Société anthroposophique de Francfort-sur-le-Main — intitulé comme ci-dessus. On va présenter ici une série d'aspects essentiels de ce congrès sous une forme concentrée. La conférence et l'allocution de clôture de Udo Hermannstorfer furent récapitulées par C. Strawe. La récapitulation des conférences de Harald Spehl et de Gerald Häfner fut réalisée par Katharina Offenborn. Matthias Wiesmann récapitula ses exposés lui-même. D'autres secteurs du séminaire ne purent pas être pris en compte ici, faute de place, mais restent prêts pour une publication ultérieure. Ainsi la contribution de André Bleicher sur les expériences pratiques avec l'économie associative et leurs résistances, paraîtra dans le prochain cahier.

*Christoph Straw*

### **Du mécanisme du marché à la configuration sociale**

*Udo Hermannstorfer*

(récapitulation de C. Straw)

L'économie semble aujourd'hui tout dominer. Des points de vue économiques — mot-clef « réfugiés économiques » — supplantent même assez souvent les aspects humanitaires et juridiques dans le problème des réfugiés. Récemment le *lobby* des employeurs a stoppé un manuel de cours économique contredisant leur vision entrepreneuriale, proposé par l'alliance centrale pour la formation politique<sup>1</sup>. Mais le thème « économie » est beaucoup plus complexe que celui susceptible de suffisamment mettre en ordre une logique conduite du point de vue d'intérêts unilatéraux. Cela agit à la manière d'une catastrophe dans la vie de la société le plus souvent de ne pas avoir la moindre compréhension du rôle fondamental de l'économie. Pourtant les évolutions économiques ont les effets les plus larges sur toutes nos vies. Qu'aujourd'hui la question va nous occuper une fois encore d'une configuration économique et sociale conforme à l'époque, cela tient bien entendu aux conditions sociales qui pressent à découvrir de nouvelles réponses. Puisque qu'en gros, les théories économiques sont encore vraiment figées, il y a donc de nombreux petits mouvements et initiatives qui cherchent de nouvelles voies à la force du poignet.

Pour une compréhension plus profonde de la position de l'économie dans la structure sociale, nous devons nous remettre sous les yeux le fait que la reconnaissance de l'individualité, qui se trouve au point de départ de la configuration sociale de l'organisme social moderne, est « polarisante » : à savoir qu'individualité et société se font désormais face. Les droits de liberté permettent à l'individualité d'emprunter sa propre voie. Mais qui se soucie ensuite pour la communauté restée en souffrance ? Le lien entre individualité et communauté semble donc rompu. Et en même temps, elles se voient renvoyées aussi l'une à l'autre. L'individualité a besoin de la communauté dans laquelle elle vit ; la communauté doit apprendre à estimer l'individualité comme une source, sans les prestations de laquelle elle devrait elle-même se dessécher. Cette déchirure, qui passe par la sociabilité, renferme en même temps la tâche de la surmonter d'une nouvelle façon constructive. Nous devons apprendre qu'autrui est aussi mon frère, même s'il n'appartient pas à ma propre communauté d'origine. La fraternité n'est pas liée à l'origine, mais elle élargit le concept de communauté à l'humanité (globalisation). Mais l'ancienne compréhension d'une communauté délimitée continue d'agir, ses formes se révèlent opiniâtres. Ainsi l'élément nouveau ne prend pas naissance par la mise à disposition de « pâturages nouveaux », mais il doit au contraire, pas à pas, en se rattachant à l'ancien, se développer en le métamorphosant. Pour cela il faut des structures et processus permettant la participation des êtres

---

<sup>1</sup> Voir <http://www.spiegel.de/schulspiegel/lobby-und-schule-arbeit-geberverband-stoppt-wirtschaftsbuch-a-1059654.html>

humains. Sous le terme « associations » nous comprenons, non pas un « modèle » à transposer, mais bien plus le processus, la création même de telles formes de la vie économiques au moyen desquelles de plus en plus de bon sens peut être apporté dans l'ensemble et répondre activement aux questions, qui sont soulevées par la polarisation caractérisée de l'organisme social.

Le même esprit d'émancipation, qui agissait en dissolvant les relations sociales, fut aussi cependant l'esprit inventeur de notre civilisation technique. Au déploiement duquel se mit en place le processus de division/partage du travail poussant à la globalisation. Mais les parties ne sont utilisables que si elles coopèrent au tout. Répartition du travail et coopération forment une unité. La question économique fondamentale en résulte : de quelle manière et dans quelle proportion seront partagés les fruits du travail commun ? Autrefois ces proportions de répartition étaient largement garanties par la vie communautaire traditionnelle de chacun des groupes sociaux. Mais pourquoi donc partager avec des gens, qui n'appartiennent pas à mon groupe et dont je ne partage pas les valeurs ? Là où les anciennes forces de cohésion tombent, la question de la part juste devient le problème.

Tôt déjà la conception surgit qu'une organisation consciente de l'économie, dans ces circonstances, n'était plus du tout possible puisqu'on ne pouvait plus en suivre la totalité de plus en plus complexe avec le penser représentatif. À sa place intervint l'idéologie du marché du libéralisme. Étant donné qu'on ne pouvait plus ordonner ou selon le cas, organiser les choses d'une manière ou d'une autre, on dut les laisser suivre leur cours. Tout un chacun apporte ses produits sur le marché et part en quête des acheteurs potentiels et inversement. Et la proportion de la répartition sociale se forme en tant que prix entre l'offre et la demande. Pour toutes les autres conséquences qui en résultent, l'économie n'est plus responsable.

Ce *laisser-aller* [en français dans le texte, parce que nous avons en Allemagne la réputation d'en être de bons spécialistes, *ndt*] du libéralisme suscita l'angoisse. L'absence des forces de mise en ordre sociale semble déboucher dans un chaos social qui expose l'être humain isolé aux ambitions des autres et à la sur-exploitation. D'une répartition juste, il ne peut donc plus en être question.

### **Concurrence en tant que panacée**

Pour garantir la protection contre une sur-exploitation durable, le libéralisme économique développa alors un second postulat riche de conséquences, dont l'effet contrarie le danger de destruction de la société par l'égoïsme des individus : *il doit sans cesse être assuré qu'une concurrence règne entre les acteurs économiques*. Au moyen de la concurrence, l'égoïsme est, en quelque sorte, « domestiqué » ; des déséquilibres naissants retrouveraient l'équilibre dans le dos des acteurs, le mécanisme de concurrence veille finalement sans cesse « comme une main invisible » en faveur d'une répartition contractuelle sociale. Quand bien même surgissent, à l'occasion, des nuisances collatérales, celles-ci sont toujours moindres que les dommages qui se produiraient s'il survenait une perturbation du mécanisme de concurrence. En définitive, on n'avait plus qu'à attendre, patiemment et ensuite la misère disparaîtrait toute seule. Les revenus actuellement plus bas dans les pays pauvres étaient certes antisociaux, mais ils constituaient en même temps un avantage concurrentiel sur le marché mondial en tant que condition préalable vers un bien-être futur.

De nombreux êtres humains ressentent pourtant aujourd'hui la position fondamentaliste du marché comme cynique et inconciliable avec les droits de l'homme. Ils ne veulent plus continuer d'être dans le rôle de ceux qui regardent, comme au spectacle, comment agissent les forces du marché, mais ils exercent aussi un sain scepticisme vis-à-vis des solutions étatiques. Ils se sentent co-responsables. Ils remarquent que « l'économie » n'est pas un objet extérieur, mais au contraire un processus dans lequel nous sommes impliqués comme agissants, carrément aussi dans notre rôle de consommateurs.

En considération de la réalité du résultat du capitalisme de Manchester, se développa très tôt déjà un contre-mouvement à l'encontre du libéralisme économique d'Adam Smith. Le pendule repartit dans l'autre sens, du libéral au communautaire. D'individus isolés, on ne pouvait selon sa teneur attendre d'engagement social, celui-ci devait donc s'allier à la puissance de l'État, à l'extrême comme une planification économique d'un État de la « dictature du prolétariat ». L'expérience que connut l'ultime planification économique a conduit, après l'effondrement du socialisme d'état, tout d'abord à la conjoncture du néolibéralisme. Aussi différents que soient aussi ces deux modèles économiques, la défiance dans les forces de responsabilité sociale de l'individu en tant que vertu fondatrice de communauté, leur est nonobstant commune. Se placer sur le comportement intelligent des individus, leur apparaît, à tous deux, insensé : davantage de raison survient dans la vie économique seulement si l'on rend le déraisonnable plus cher et le raisonnable bon marché. L'avantage du prix remplace la conscience. De cette manière, on reste prisonniers dans la posture qui est la cause originelle des circonstances actuelles et doit donc être carrément surmontée aujourd'hui.

### **Posture de l'économie dans la totalité sociale**

De nombreuses difficultés sociales sont redevables à la conjoncture que l'importance des processus économiques pour la vie sociale soit trop peu consciente. Toute la vie ne constitue pas l'économie. Certes la création économique de valeur porte aussi la vie culturelle et celle étatique ; mais en même temps elle repose aussi sur les règles d'une société et est protégée par celle-ci. Par dessus le marché, l'économie vit aussi de l'ensemble du potentiel des facultés et du savoir qui a été accumulé dans le passé culturel. Des événements économiques, politiques-juridiques et culturels ont des qualités toutes différentes. Leur mélange est largement répandu. La tendance existe, par exemple, aujourd'hui d'aligner de plus en plus fortement la formation sur les points de vue économiques (planifications de l'enseignement scolaire, réforme de Bologne), et de la traiter en tant que facteur du standard économique dans la compétition globale. Mais les réglementations juridiques sont énormément et fortement entrelacées dans la vie économique et s'y voient à l'occasion dépouillées de leurs qualités juridiques et utilisées dans une configuration de pouvoir. Le droit de propriété se trouve ici au premier rang, avec lequel il s'agit véritablement d'un pur droit d'usage qui est cependant traité aujourd'hui comme une marchandise économique commercialement négociable. De telles amalgamations font obstacle à une vision intuitive directe de l'économie conformément à sa nature.

La deuxième question en direction d'une économie saine est celle d'un juste milieu entre libéralisme et collectivisme, à l'occasion de quoi ce juste milieu n'est pas fixé ni statiquement ni statistiquement, mais doit au contraire être conçu en renouvellement constant. Cela signifie au fond « associatif ». On entend parfois le terme « associatif » comme très encombrant et prêtant à des malentendus. On peut discuter là-dessus. Il ne s'agit pas non plus, au sens primaire, « d'association » en tant que forme achevée, mais plutôt de s'associer pour s'entendre, de se mettre en relation mutuelle dans un processus dont le cours doit parcourir diverses étapes. La volonté est décisive d'entrer dans un espace dans lequel on commence à percevoir, délibérer et configurer, les choses d'une manière déterminée. C'est une formation dynamique de centre.

Assurément, la conscience individuelle ne suffit pas encore pour garantir la paix dans le monde. Mais l'argumentation ne peut pas en résulter que la société n'a à déterminer que le quoi du développement, à savoir les contenus et l'individu ne pourrait seulement être compétent du comment, à savoir de sa transposition opératoire, comme cela se voit propagé dans le *public management* ; une telle autonomie partielle aboutit à ce que les acteurs véritables dans les institutions ne sont autorisés qu'à transposer ce que d'autres ont pensé à fond, de sorte qu'ils s'excluent eux-mêmes de la responsabilité d'orientation de ces institutions. La voie n'est pas celle de la mise hors circuit de la conscience individuelle, mais au

contraire de sa mise en réseau. R. Steiner parlait d'un « va-et-vient du raisonnable », de « jugement social » et de « sens communautaire objectif » pouvant préparer le terrain aux organes d'association.

### **Au sujet de l'économie associative**

#### **1. Surmontement des simulacres de marché**

Trois éléments doivent exister, pour qu'une activité économique puisse avoir lieu : sol, travail et capital<sup>2</sup>. Ils constituent la condition préalable pour la production, la circulation et la consommation de biens et prestations — ce qui ne signifie pas depuis longtemps qu'ils devaient participer à la concurrence économique comme ils le font aujourd'hui. On devrait plutôt économiquement les considérer comme des simulacres de marchés, parce qu'il s'agit avec cela de relations de droit. La vénalité des facteurs de la production est inconciliable avec la propriété de l'obligation sociale et la dignité du travail.<sup>3</sup> Que ces facteurs soient manipulés comme des marchandises et fassent aussi partie de l'économie, cela mène aussi à ce que finalement le pouvoir économique détermine le droit et la culture. Parce que ces circonstances semblent légitimées par le droit, elles ne sont même pas remarquées. Le développement d'une économie associative dépend largement de savoir si l'on arrivera à détacher complètement ces facteurs de non-droit de l'économie.

Des questions comme l'équité doivent aussi être traitées comme des questions de justice. L'équilibre social nécessaire à cela doit consciemment être amené. La manière dont cela se produit doit être prédisposée dans l'économie. Un exemple : l'inégalité commence déjà dans la dotation différente des régions de cette Terre en ressources et fécondité du sol. Comme moyen classique à l'encontre de cela valent les droits de douane. L'état A dispose d'une fertilité réduite du sol, qu'il compense économiquement en élevant des droits de douane sur l'exportation d'un état B pouvant les offrir à meilleur marché car plus favorisé en fertilité du sol. De ce fait l'état A cumule deux avantages : la protection de son agriculture d'une concurrence à meilleur marché et les revenus des douanes. Ce processus serait ensuite pensé à fond si les revenus des douanes retournaient à l'état B pour pouvoir y être utilisés comme capital de développement.

On ne doit pas tout mettre dans le même sac en économie, mais plutôt prendre en compte sa différenciabilité. Des fermiers qui doivent lutter pour quelques centimes sur le prix du lait, se trouvent dans un autre monde de vie économique que des gestionnaires de la banque allemande, qui peuvent inscrire plus de 6,5 milliards d'Euros de perte à l'année. Comment sommes-nous censés estimer correctement aujourd'hui des prix, si la complication de l'économie par des positions de pouvoir et de droit dénaturent la formation du jugement de manière permanente ? Compenser ces distorsions de conditions serait une tâche importante de l'évolution vers une économie associative. Il existe déjà de nombreuses initiatives qui s'engagent pour une autre manière de s'y prendre avec le foncier, l'argent et le travail. Quand bien même elles soient encore trop faibles, elles jouent un rôle important.

#### **2. Accord associatif, économie contractuelle**

L'économie se réalise entre production et consommation, nous pouvons dire aussi : entre pôle de facultés et pôle de besoins. D'un côté, c'est un courant d'impulsions formateur de l'offre de l'autre, un courant absorbant formateur de demande, qui se rencontrent l'un l'autre au milieu, en formant une sorte de tourbillon de rencontre. Comme règne une liberté de production et de consommation, les deux pôles ne peuvent se rencontrer qu'au moyen d'une libre relation d'entente. Des êtres humains libres ne

---

<sup>2</sup> Nous laissons ici ouverte la question de savoir si au-delà des facteurs de production, il y en a d'autres à devoir être cités comme le savoir et l'énergie.

<sup>3</sup> Voir Udo Hermannstorfer : Simulacre d'économie de marché. Travail, sol, capital et la globalisation de l'économie, Stuttgart, 1997.

peuvent pas mutuellement se contraindre, mais seulement s'accorder. La nature de l'accord crée un espace libre d'organisation pour les parties prenantes, dans les accords se restreignent les engagements de soi respectifs des partenaires. C'est seulement là où l'obligation de soi ne fonctionne pas ou bien où l'entente est rompue que le droit d'état intervient.

Cette qualité de la nature de l'accord est souvent sous-estimée. Cette sous-estimation a ses causes dans des phénomènes de décadence de la nature de l'entente elle-même qui ne proviennent pas seulement simplement de la masse des « stipulations rédigées en petits caractères », mais surtout du fait que de nombreux accords, pour des raisons nommées ne sont pas conclus à la même hauteur des yeux, mais au contraire à partir de positions de pouvoir différentes. Ceci sert ensuite, le cas échéant, en tant que prétexte, pour écarter des engagements personnels, le plus possible et dédommager ou restreindre au moyen de réglementations juridiques normatives. La peur de l'obligation est aussi une reproche plus fréquent contre l'économie associative. Ainsi lors de la formation d'une alliance d'entreprises un grand commerçant en est sorti à la dernière minute avec l'argument : « Je préfère rester mon propre maître ». Quelque chose de ce genre est l'expression d'un concept de liberté biaisé, lors duquel on ne voit pas que l'obligation personnelle contractuelle est un résultat de la liberté et ne signifie pas la restriction de celle-ci.

Sur ce qu'est aussi une entente associative, il y a beaucoup de représentations de guingois. Celle-ci ne peut pas fixer ce qui est par nature ouvert, par exemple la question de savoir combien de clients viendront. On peut l'estimer d'avance, mais on ne peut pas exactement le savoir. Ce qui est décisif, c'est que la structure juridique du contrat, au milieu d'un monde de réglementations déterminées par autrui ouvre des portes pour des configurations sociales par des êtres humains libres et autodéterminés. Aux droits de l'homme appartient la liberté de réunion, ce qui veut dire, que des êtres humains peuvent librement se réunir. La faculté d'entente est par conséquent le droit social le plus élevé. Une économie associative est un réseau d'entente à fin d'une collaboration. Dans une telle économie associative la responsabilité sociale peut se vivre activement jusqu'au bout en tant que condition préalable à l'autogestion économique.

Une telle économie se base sur des rencontres réelles des êtres humains participants. Une rencontre de ce genre n'a lieu aujourd'hui encore ponctuellement qu'au « point de vente ». [*point of sale*, en anglais dans le texte, *ndt*] Une large entente de partenaires économiques échoue par contre à cause de la suspicion qu'elle peut seulement mener au cartel et donc, retomber sur un tiers. Car la rencontre crée la possibilité, si ceux qui sont justement concernés se rencontrent, pour manipuler les prix à leur profit. Cela peut réussir horizontalement — par exemple par arrangement entre entrepreneurs d'une même branche — ou verticalement — entre arrangement des échelons de création de valeur — . Étant donné que le prix renferme toujours un rapport entre deux situations de vie — combien je reçois et combien l'autre reçoit ? — cela semble une question d'équité sociale, de sorte que ce qui doit valoir c'est la parole : « Bas les pattes, touchez pas au prix ! » De fait on doit empêcher d'en arriver à un tort causé par manipulation du prix. Pourtant cela ne veut-il pas dire, carrément qu'un besoin d'entente consiste là-dessus tout simplement à savoir si le prix est « juste ». Or, précisément, cela est exclu pourtant par l'interdiction d'entente de l'économie de marché, parce que l'économie de marché ne tient pas pour possible cet équilibre des intérêts, en tant que forme volontaire d'une entente consciente entre les participants — production, distribution, consommation —.

Étant donné que les prix déterminent la situation de vie et décident au-delà, avec cela, dans quelle mesure une économie porte tous les êtres humains, c'est carrément cette entente sur les conditions des prix qui est d'une importance centrale. Des prix durablement bas peuvent être certes amicaux pour les clients, mais sont-ils corrects aussi pour les détaillants ? Le prix du lait est-il tel que le fermier peut

## Crainte de conjuration et loyauté de foi

Pour le philosophe de la morale Adam Smith, le cas était clair, des gens d'affaires d'une même activité industrielle en arrivent ensemble rarement eux-mêmes aux renforcements et aux dispersions, sans que le dialogue s'achève dans une conjuration contre l'opinion publique ou bien finisse dans l'élucubration d'un plan quelconque sur la manière dont on peut relever les prix. »

En Allemagne, on ne rencontrait aucune ouïe pour ce genre d'attitude à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle : à cette époque-là, l'économie de ce pays-ci était imprégnée par des cartels. Et les industriels n'y voyaient en cela aucun problème.

Au contraire. Ils s'abonnaient à la revue « **Kartel-Rundschau** [*Revue des cartels*] » fondée par l'avocat Siegfried Tschierschky éditée de 1904 à 1936, dans la première édition de laquelle on pouvait lire que « *les cartels étaient, pour quelques politiciens et groupes sociaux, un objet déclenchant le plus violent combat, mais pour l'industrie et le commerce (cependant) un moyen de s'organisation auquel on ne pouvait pas renoncer* ».

Autour de 1900, il y avait en Allemagne environ 300 cartels, en 1929, ils étaient 2100. Avant tout dans les secteurs de production des matières premières, des compétiteurs s'alliaient souvent : charbon, acier, ciment. »

(Ingo Malcher : *Les conspirateurs, Brand eins*, édition 10/2014. Voir aussi : <http://www.Brandeins.de/archiv/2014/vertrauen/wirtschaftsgeschichte-kartelle-in-deutschland-rheinisch-westphaelisches-kohlen-syndicat-die-verschwoerer/>)

„Nous intervenons si le marché se dérobe ou menace de se dérober. Nous poursuivons des cartels, contrôlons les fusions et vérifions que quelques entreprises dominantes sur les marchés ne mésusent pas de leur pouvoir de pousser des concurrents hors du marché. »

Au début, notre travail n'avait pas été compris de tous, précisément du côté des entrepreneurs. Les cartels ont en Allemagne une certaine tradition qui remonte à l'empire. Dans les années 20, il y en avait encore quelques milliers. Des négociations de prix et de secteurs parmi les entrepreneurs passèrent pour légitimes jusqu'à la fin de la seconde Guerre mondiale et elles étaient même encouragées de temps en temps par l'État, car elles empêchaient les prix ruineux, assuraient les emplois et semblaient garantir une direction effective par l'État en cas de guerre. L'administration fédérale du cartel fut fondée en 1958. »

« Nous croyons fermement que le marché libre fonctionne [...] Ici travaillent de nombreux acteurs avec conviction [...] »

(*Ce qui pousse les gens : matière de foi. Interview avec le président de l'administration de l'alliance des cartels, Bernhard Heitzer. Brand eins. Edition 4/2008. Voir aussi <http://www.Brandeins.de/archiv/2008/wirtschaft-und-wahrheit/glaubenssache/>*)

marché le prévoit. Par derrière, on cartellise plus qu'il n'est ébruité. Manifestement, il y a dans la vie économique un besoin profond d'arrangements, parce que la concurrence y est vécue comme menaçant l'existence même. Au moyen d'ententes de cartel, on tente d'agir à l'encontre de cette menace et cela d'autant plus que la concurrence est plus forte. Ainsi, d'une manière paradoxale, la législation sur les cartels, censée protéger le consommateur, mène carrément, dans les coulisses du « libre » marché, au renforcement des efforts pour assurer son propre avantage, ou pour grossir. L'entente des partenaires économiques sur des questions d'un développement économiquement sain, que les circonstances

produire un lait qui peut encore rester abordable. Il s'agit toujours de questions relationnelles. Travailler de manière associative signifie créer des organes dans lesquels cette qualité relationnelle est mûe et des motifs d'agir pour son amélioration peut en naître en correspondance : équilibre des intérêts au lieu de renforcement des intérêts. Des prix ne révèlent plus ensuite seulement les résultats de la situation actuelle des rapports de pouvoir, mais adoptent plutôt les objectifs d'un agir responsable.

Puisque les prix sont le reflet de la réalité économique et ne représentent pas celle-ci même, l'influence du prix au moyen d'une convention d'interventions qui doivent être engagées sur la réalité — on estime ici en effet, pour reprendre aussi un argument de R. Steiner — que pour augmenter la chaleur, cela ne se fait pas en chauffant avec une allumette le thermomètre mais il faut chauffer l'espace engendrant de la chaleur pour modifier l'état du thermomètre. Aujourd'hui une telle configuration du marché, à partir des raisons désignées, n'est pas souhaitée et il n'y a autant dire aucun organe pour cela, les acteurs n'ont pas confiance dans la vertu de configuration qui serait requise pour sa formation. Des fermiers exigent à bon droit un prix loyal du lait. Mais la cause de la chute du prix, c'est pourtant manifestement aussi la surabondance de l'offre en lait. La réduction de la quantité produite par le moyen d'entente parmi les participants n'est le plus souvent même pas envisagée. Car la tentative d'un accord sur les quantités conduirait aux conflits avec la législation des cartels. Le stigmate de soupçon de cartel est un obstacle puissant à une économie de l'entente.

« *De l'auto jusqu'à la saucisse — nous sommes tous des idiots* » tel était récemment le titre de manchette d'un journal. De fait la réalité ressemble à autre chose que la théorie de l'économie de

appellent de leurs vœux en hurlant carrément, se voit ainsi placée sous le soupçon général de criminalité sociale. L'équité sociale ne peut être encore pratiquée aujourd'hui que là où des communautés closes font cesser l'activité du marché, comme dans les CSA [*consumer Supported Agriculture – Agriculture soutenue par les consommateurs*], des systèmes de partage et autres. Pendant que nous voulons introduire le processus de l'association encore dans les structures existantes, les EDV [*Elektronische Daten Verarbeitung*, (élaboration électroniques de données)] et Internet ont stimulé les nombreux changements en rapport avec la production, la commercialisation et la consommation. Particulièrement touché en est le commerce qui pénètre en reliant toutes les parties de la vie économique. Après des débuts sceptiques tous les participants du marché, qu'ils soient producteurs ou consommateurs, ont bondi dans le sillage du commerce sur Internet. Des événements virtuels remplacent ceux réels. La vue d'ensemble complète, le *surfing* en direction du meilleur marché, l'accessibilité des marchés pour tous et ainsi de suite, renforcent le penser du marché d'une manière insoupçonnée. Les processus électroniques remplacent l'être humain économiquement social par des algorithmes, qui appréhendent, reproduisent et réglementent les processus sociaux. Ici se venge la négligence de n'avoir pas formé à temps des structures associatives.

Avec l'évolution des économies associatives, nous courons le danger de reprendre les modèles du penser de l'économie existante et d'agir en chamarrant de manière associative seulement et donc au fond, largement conventionnellement selon le marché. Un autre danger est aussi représenté par le fait d'élever des amorces de pratique isolées au rang de modèles de base, ce qui ne peut engendrer que des luttes idéologiques infécondes. Savoir si le fermier, par la vente à la ferme, doit reprendre la fonction commerciale de détaillant ou pas, n'est pas une question de principe à laquelle on peut donner une réponse en tous lieux et pour tous les temps. Les consommateurs qui soutiennent l'agriculture — cela peut marcher dans maintes régions, mais pas dans d'autres parce qu'une ferme n'a pas l'entourage requis. On ne doit pas se laisser séduire et généraliser la manière spécifique dans laquelle on transpose soi-même l'impulsion d'association, que l'on tient pour la seule et unique possible. Sinon, on tombe dans une façon de conduire excluant de manière durable, dans une sorte de pire discours, comme d'autres le font sous d'autres conditions. On doit développer ici un grand style certain.

En fait partie aussi l'ouverture à refléter autant les expériences propres que de faire valoir celles des autres. Le terme « associer », se relier, exprime d'une jolie manière qu'il s'agit d'un processus d'entente. Des processus doivent se créer des organes pour pouvoir devenir agissants. À savoir que des associations servent l'activité d'associer. Des organes servent toujours des processus de vie. Nous devons donc apprendre à entretenir un commerce avec les formes mouvantes du vivant et pas simplement avec des représentations mortes. L'action associative n'est pas un système clos, mais au contraire une tentative de fréquenter la réalité avec responsabilité.

### **Législation de cartel en tant que problème de seuil**

Nous avons parlé, au début de cet article, d'une rupture entre individualité et communauté. En même temps une déchirure s'ouvre entre le Cosmos et la Terre, le matérialisme devenant — sous une forme ouverte ou cachée — la conception du monde déterminante. La spiritualité du Cosmos « se volatilise », ce qui reste c'est une compréhension et une raison orientées sur le terrestre. En rapport avec l'économie, cette déchirure s'exteriorise par l'écartèlement de la sphère de production d'avec celle de la consommation. Ce qui est produit, s'en va dans le monde, le bien de consommation arrive de n'importe où dans le monde. Offre et demande ne se rencontrent plus sur l'ancienne place du marché dans une rencontre authentique et dans un espace de discussions mutuelles, mais s'aliènent et entrent seulement en contact à chaque fois en un bref instant au « point de vente ». On ne se connaît plus réellement, on devient aveugle pour la situation de la vie d'autrui.

Cela commence à se modifier lentement. Nous nous réjouissons d'un prix bon marché, mais beaucoup de gens s'éveillent en même temps — et aussi grâce aux médias digitaux — aux conditions de production et de livraison catastrophiques, dont ils sont coupables. Un empiètement commence sur la sphère de responsabilité personnelle. Là où il n'y avait qu'attouchement ponctuel, commence à se façonner un espace de rencontre commun — de nature associative. En lui un réel intérêt du partenaire économique peut naître réciproquement. On ne s'intéresserait plus seulement à l'amour de son avantage personnel pour l'état de santé d'autrui : une interrogation de clients serait un dialogue réel et le consommateur pourrait devenir co-organisateur responsable de l'économie. Il s'agit sans cesse de rencontre et de discussion à la hauteur des yeux, de geste contractuel excluant tout empiètement dans la sphère d'autrui. Par de tels empiètement l'idée associative en serait détériorer. Dans les coopératives producteurs-consommateurs par exemple, il n'était jamais bon que des consommateurs n'assumassent aucune responsabilité entrepreneuriale réelle, mais en même temps, voulussent donner des instructions aux vendeurs en tant que porteurs réels de responsabilité.

Nous avons vu comment aux temps modernes, matérialisme et égoïsme ont survécu. Ce fut nécessairement contraignant. Car ils sont une expression de la situation d'être scindé de la totalité qui, dans un certain sens, était nécessaire pour l'amour de l'autonomisation de l'être humain individuel. Sans le matérialisme et l'intervention de l'égoïsme dans le monde pour l'amour de l'avantage personnel, nous n'aurions jamais reçu les conquêtes de la civilisation technique du présent. Le « temps de la scission » avait son sens. Mais nous voyons aujourd'hui que l'accentuation de l'individu a aussi des conséquences qui doivent être corrigées. Nous sentons bien que l'entrepreneuriat doit aussi être co-responsabilisé au sujet des répercussions de l'action entrepreneuriale. Nous devons sortir de cette situation de séparation et en venir à établir des liens avec le monde et nos semblables. Ainsi les temps changent. L'exigence d'un nouveau genre d'économie n'est pas intemporelle et pour cette raison une extériorisation d'opinion arbitraire, elle provient par contre de la volonté éveillée d'intervenir dans le monde en étant conscients et responsables.

Le modèle de l'économie du marché se retrouve en tant qu'épreuve au seuil d'une époque de séparation prenant fin, dans laquelle égoïsme et matérialisme ont agi avec une grande puissance et agissent encore. L'économie de marché lutte avec la question de savoir comment l'humanité peut se protéger des répercussions de l'égoïsme, sans affaiblir pour autant celui-ci dans sa vertu motrice de l'économie. Sa réponse c'est la lutte contre l'égoïsme. En ayant instauré l'égalité des armes pour tous au moyen de la libre concurrence, l'égoïsme de l'individu est censé se socialiser et être réfréné. Pourtant à la longue cela ne suffira pas pour résoudre nos problèmes toujours plus entortillés. Nous avons besoin d'un nouveau pas qui permette que l'évolution économique ne se découple plus longtemps encore de l'évolution humaine sociale. Car c'est le développement de manières de penser, de sentir et d'agir socialement qui importe finalement. Mais pour celui qui n'accorde généralement pas sa confiance à un tel développement, il est vrai, sur la base de l'image de l'être humain qu'il se fait, il en résulte pour lui, avec une logique d'airain, que l'idée de concurrence et avec cela du darwinisme social en sont la conséquence. L'association c'est la voie pour franchir le seuil de la co-responsabilisation sociale pour les conditions sociales

L'économie associative n'est pas une solution universelle, mais un chemin que l'on peut emprunter ensemble pour pouvoir avancer chacun à son pas. Chaque pas en appellera d'autres derrière.

**Sozialimpulse 4/2015.**

(Traduction Daniel Kmiecik)